



## **Enquête publique sur la création de 19 réserves de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin**

**Contribution de l'APIEEE (Association de Protection, d'Information et d'Etude sur l'eau et son Environnement)**

Ce projet de stockage de l'eau répond à 2 préoccupations qui sont la pénurie d'eau et les difficultés du monde agricole. Il est tout à fait légitime que l'on réfléchisse à ces problèmes. Les réserves de substitution pourraient faire partie de la réponse à la question :

**« comment produire demain pour assurer un rendement suffisant, un revenu correct pour les agriculteur et le respect du milieu ? »**

Pour cela, il faudrait commencer par respecter le **principe d'équité** : pourquoi favoriser les irrigants au détriment des non irrigants ? Au lieu d'avoir un système permettant à une minorité d'irriguer en permanence, on pourrait imaginer que tous puisse avoir accès à l'eau à des moments critiques pour la végétation. Bien sûr, cela suppose d'avoir mis en place d'autres mesures d'économie d'eau (planter des haies pour la recharge des nappes, recharger les sols en humus pour qu'ils puisse jouer leur rôle de réservoir naturel, restaurer les milieux humides et leur rôle régulateur de l'eau, favoriser l'agriculture agro écologique, l'utilisation d'espèces et de variétés tolérantes à la sécheresse etc....) Ceci n'est malheureusement pas traité dans le dossier. Cela permettrait également l'équité pour les contribuables qui sont les principaux financeurs et pourraient avoir ainsi un retour sur investissement sous forme d'une amélioration de l'environnement et d'une meilleure qualité des produits agricoles et de l'eau.

Par ailleurs, **l'économie d'eau est-elle réelle ?** Le chiffre affiché de 70% d'économie ne tient que parce que le volume de référence est largement surestimé car basé sur les prélèvements d'eau des années 1999 à 2003 qui n'ont plus rien à voir avec ceux des dernières années. Le document joint en annexe montre que les économies d'eau prélevée en été seront minimales et que par ailleurs si on additionne l'eau prélevée en été à l'eau stockée en hiver on parvient à une augmentation de 76% de la capacité d'irrigation.

Certes **l'impact sur le milieu** sera quand même probablement positif en été pour certaines réserves mais l'impact en hiver peut être négatif lors d'hivers secs avec des risques de non remplissage des bassines. De même, comme les seuils d'alerte et de crise sont restés les mêmes, il n'y a pas de garantie pour l'état des rivières en été. Il peut y avoir des arrêtés d'interdiction des prélèvements lors d'étés secs. Comment éviter alors les tensions entre les irrigants reliés aux réserves qui continueront à irriguer et ceux reliés au milieu qui devront arrêter ? Sans compter les agriculteurs non irrigants qui verront leurs cultures griller sur place pendant que leurs voisins irriguent des cultures principalement destinées à l'exportation (c'est actuellement le cas de la plupart des cultures irriguées).

Pour les réserves de la Sèvre Amont et du Pamproux, les modélisations montrent un impact non significatif sur le niveau de la nappe en été. Pourquoi dans ce cas faire cette dépense inutile ? On peut également être critique sur les réserves qui seront alimentées par des captages en nappes profondes. La réserve d'Amuré, de son côté est tellement

grande (850 000 m<sup>3</sup>) qu'elle mettra de 2 à 3 mois pour son remplissage et qu'on peut légitimement s'interroger sur l'impact du remplissage sur la zone humide qui se trouve à proximité (marais d'Alezom). Pour les réserves en zones Natura 2000 l'étude d'incidence qui a été faite n'est pas assez documentée ne mentionnant pas par exemple les effets indirects des bassines (irrigation, changement d'assolement) et oubliant les busards qui sont aussi concernés, sans compter la faune et flore aquatique.

Par ailleurs, il faut aussi s'interroger sur **la qualité de l'eau**. Il est probable que le fait de disposer d'une eau sécurisée incitera les agriculteurs à changer leur assolement pour faire par exemple des cultures sous contrat (cultures semencières ou légumières) qui ont des IFT plus élevés que les cultures actuelles et qui vont donc avoir un effet négatif sur la pollution de l'eau. De plus, même sans changer l'assolement, les objectifs de rendements visés vont augmenter si on est assuré d'avoir en abondance l'eau qui est actuellement le facteur limitant pour les rendements. Les intrants (engrais, pesticides) risquent donc d'être augmentés en conséquence avec un effet évident sur la qualité de l'eau.

La **gouvernance** de ce projet reste aussi à améliorer :

Mieux préciser par exemple comment sera organisée la mutualisation entre les agriculteurs connectés aux réserves et ceux connectés au milieu,  
Prévoir un comité de suivi et de surveillance plus représentatif de l'ensemble des personnes concernées avec un réel pouvoir de décision (après tout, le financement est majoritairement public !)

Bref, il reste encore des marges importantes de progression pour ce projet qui se veut collectif mais oublie la grande majorité des agriculteurs, qui annonce une économie d'eau alors qu'il permet un développement de la capacité d'irrigation et qui ne s'intègre pas dans un projet global d'adaptation de l'agriculture à la sécheresse.

L'APIEEE n'a pas de position dogmatique contre les réserves mais ne peut pas approuver ce projet tel qu'il est actuellement. Il faudrait au minimum :

Supprimer les réserves inutiles ou impactantes pour le milieu

Utiliser l'argent ainsi économisé pour financer des mesures alternatives

Faire en sorte que tous les agriculteurs s'y retrouvent

Réserver l'eau des réserves pour les pratiques agricoles les plus respectueuses de l'environnement